

AUTORISATION D'EXPLOITATION PUBLIC MAJEUR

(Jeu « Les 12 Coups de Midi »)

Je soussigné(e) :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Né(e) le : à

Domicilié(e) [Adresse complète] :

Code Postal : Ville :

Adresse email :

L'AUTORISATION DOIT ETRE PARAPHEE SUR CHAQUE PAGE, APRES QUE LE PARTICIPANT EN AIT PRIS CONNAISSANCE DANS SON INTEGRALITE ET COMPRIS LES TERMES.

PISTACHE TV, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé au 10, rue Waldeck Rochet, 93300 Aubervilliers immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro B 904 570 884 (ci-après la « **Société** »).

I – PREAMBULE

La Société produit une émission relative au jeu télévisé intitulé provisoirement ou définitivement « **Les 12 Coups de Midi** » (ci-après le « **Programme** »).

La présente autorisation d'exploitation a pour objet de confirmer et de formaliser mon souhait de participer et/ou d'apparaître ou de pouvoir apparaître au sein du jeu lors d'un tournage dont les images pourront être notamment insérées au sein du Programme, lequel est notamment destiné à être diffusé sur le service de communication audiovisuelle TF1 et/ou sur tout autre service de communication audiovisuel du groupe TF1, ainsi que sur tout service de communication électronique au public.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Je déclare avoir communiqué et confirmé auprès de la Société ainsi que toute société à laquelle elle transférerait en tout ou en partie le bénéfice de ses droits, telle que notamment la société Endemol Production :

- Etre majeur(e).
- Avoir pleinement conscience que cette autorisation est un document nécessaire et essentiel pour participer au Programme en tant que membre du public.
- Donner, expressément, à titre gracieux, mon accord pour que mon prénom, mon éventuel pseudonyme, mon image, ma voix, mes éventuels témoignages et/ou interventions et tout ce qui pourra être filmé me concernant et/ou photographié et/ou enregistré par la Société (les « **Enregistrements** ») puissent être captés et/ou fixés et/ou adaptés et/ou reproduits et/ou représentés ensemble ou séparément par la Société, ses ayants-droit et/ou cessionnaires.
- Savoir que les Enregistrements sont susceptibles d'être exploités en tout ou en partie, notamment sur une ou plusieurs chaînes de télévision et/ou via différents réseaux (tels que réseau numérique terrestre, par satellite, réseaux câblés, DSL, TMP, etc...), sur internet et/ou par téléphonie fixe ou mobile.
- Etre informé(e) que la charte déontologique Endemol est consultable sur le site endemolshine.fr et m'engage à la respecter sans réserve.
- Etre habilité(e) à séjourner légalement sur les lieux de réalisation des Enregistrements.
- Mon intérêt pour le caractère notamment télévisé du jeu et la médiatisation en résultant. Je sais que je pourrai alors être identifié(e) ou identifiable par mon entourage, que je pourrai être amené(e) à sortir de l'anonymat et être reconnu(e) du public, ce que j'accepte expressément. De ce fait, je confirme avoir parfaitement réfléchi à la portée et aux conséquences que pourraient avoir ma participation au Jeu, notamment le cas échéant sur ma vie privée et/ou ma vie professionnelle et accepte de les assumer.

III - DROITS D'EXPLOITATION :

Je confirme, par la présente, donner expressément et sans réserve mon autorisation à la Société et/ou à toute société qui s'y substituerait et/ou à laquelle elle transférerait le bénéfice en tout ou partie de ses droits telle que notamment la société Endemol Production, à procéder et faire procéder à toute captation, fixation, adaptation, représentation, reproduction et/ou ou communication au public des Enregistrements, en totalité ou partiellement, et ce par tous moyens de diffusion et/ou d'exploitation connus ou inconnus à ce jour, et notamment sans que cette liste ne soit limitative :

- tous moyens de diffusion linéaire et notamment par télédiffusion et radiodiffusion, notamment en mode numérique et/ou en analogique, par voie hertzienne terrestre, câble, satellite, TNT, ADSL, fibre, par tous procédés de transmission en ligne tels que les réseaux de télécommunication et notamment les réseaux de type internet et téléphonie mobile, Web TV, en vue de sa communication au public, à titre gratuit sur des chaînes de télévision interactives (notamment mais non exclusivement au titre de la Catch Up TV et du preview) ou contre paiement d'un abonnement forfaitaire ou d'un prix individualisé, inhérents à la télédiffusion et à la radiodiffusion, et par tout moyen et/ou traitement d'images et/ou du son connu ou inconnu à ce jour, en ce compris notamment à titre d'exemple la télévision mobile (telle que DVB-H ou T-DMB, la TMP...), y compris par tous réseaux téléphoniques au travers notamment de la technologie DSL, ainsi que par tous réseaux de communications électroniques, quels que soient les terminaux de réception fixes et/ou mobiles; par tous moyens de diffusion non linéaires incluant notamment tous moyens par lesquels l'utilisateur décide du moment où le programme lui est transmis par le fournisseur de services de média, en tout ou partie par Services de médias audiovisuels à la demande (SMAD) notamment pour une exploitation de type pay-per-view, par « vidéo à la demande » (VoD) par tous réseaux de communications électroniques connus ou inconnus à ce jour, par tous moyens ou procédés connus ou inconnus à ce jour, incluant notamment le « streaming » ou « downloading » sur des récepteurs de télévision, sur tout support fixe (télévision, ordinateur, etc.) ou portatif (téléphone, ordinateur portable, agenda électronique, assistants personnels électroniques, tablettes tactiles, console de jeu (PSP, etc.) et ce que le Programme soit accessible au consommateur final à titre gratuit (free VOD, etc.) ou onéreux (SVOD, offres groupées, paiement à l'acte, etc.).

- exploitation sur internet notamment sur le site www.endemolshine.fr (et autres extensions), le site consacré au Programme et/ou aux programmes incluant tout ou partie du Programme (notamment sur le(s) site(s) web du (des) diffuseur(s)) et/ou le site de tous partenaires, (streaming, podcast, téléchargement avec possibilité de stockage définitif, reproduction et communication des Enregistrements en tout ou partie par les internautes, en accès gratuit ou payant, fixe ou mobile, I-mode, etc.) et par tous réseaux de communication électronique notamment « catch up TV », sur réseaux sociaux (tels que Twitter, Facebook, Instagram etc.) etc., diffusion d'extraits etc.;

- exploitation par voie télématique et téléphonique comprenant notamment les supports Audiotel, SMS, MMS, i-mode, services de personnalisation de mobiles (messages vocaux, téléchargements de logos, de sonneries), Wap, etc. et à destination de tout terminal fixe et/ou mobile (et notamment ordinateurs, téléphone mobile, PDA, lecteur de fichiers numériques dont notamment i-Pod™, Podcast™, etc.);

- exploitation de photographies et, plus généralement, des images issues des Enregistrements (y compris notamment sous forme d'images fixes telles que photogrammes ou captures d'écrans) sur tous supports graphiques telles que presse-magazine et édition d'ouvrage littéraire et/ou numérique en relation avec le Programme ; sous forme de services dérivés et produits de merchandising physiques (jeux de sociétés, jouets ou œuvres des arts plastiques ou des arts appliqués, objets divers, etc.) et/ou électroniques (sonneries, fonds d'écrans, logos, MMS, etc.) à des fins commerciales et/ou promotionnelles et/ou publicitaires;

- exploitation sur tous supports phonographiques et vidéographiques destinés à la vente, au prêt et à la location au public (vidéocassette, CD, DVD, DVD-HD, Blu-Ray, UMD, CD-Rom, DVD-Rom, mini-disc, etc.) ;

- exploitation des Enregistrements dans une salle ou tout autre lieu réunissant du public (en ce compris exploitation cinématographique des Enregistrements), à titre payant ou non payant, tant dans le secteur commercial que non commercial ;

- exploitation des Enregistrements en tout ou partie à toutes fins promotionnelles et/ou publicitaires notamment dans le cadre des bandes annonces et/ou teasers, spot TV, publication de photogrammes ou de photographies sur support presse-magazine, internet, téléphonie, présentation des activités de la Société, communication corporate, etc. ;

- exploitation des Enregistrements sur tous supports pour les besoins de la communication institutionnelle, corporate et salons professionnels de la Société et/ou du groupe auquel elle appartient et/ou à toute personne physique ou morale qu'elle se substituerait et/ou à laquelle elle transférerait ses droits (en ce compris les diffuseurs et partenaires).

Je déclare parfaitement savoir que les Enregistrements pourront être notamment diffusés par extrait au sein du Programme, ainsi que dans tous best-of et/ou making of et/ou dans le cadre d'autres programmes audiovisuels produits par la Société, par le groupe auquel elle appartient et par tout tiers.

Les autorisations de fixation, d'adaptation, de reproduction, de représentation et d'exploitation des Enregistrements sont consenties ci-dessus sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie, avec utilisation des images et des sons ensemble ou séparément.

Les déclarations, autorisations et garanties prévues aux présentes sont consenties au profit de la Société ainsi qu'à toute société à laquelle elle serait substituée et/ou à laquelle elle transférerait le bénéfice en tout ou partie de ses droits.

Je déclare consentir les autorisations de fixation et d'exploitation des Enregistrements, pour le monde entier et pour une durée de 30 (trente) ans à compter du jour de la signature de la présente. A l'issue de la durée ci-dessus, j'autorise d'ores et déjà la Société, ses ayants-droit et cessionnaires, à titre gracieux et exclusif, à exploiter et/ou à faire exploiter les Enregistrements en tout ou partie à des fins de promotion de leurs activités et/ou du groupe auquel ils appartiennent, du Programme ainsi que sous forme d'extraits diffusés notamment dans des programmes audiovisuels, sur tous supports (en ce compris notamment sur tous réseaux de communication électroniques, le site internet de la Société et/ou des diffuseurs et/ou de leurs partenaires), et ce pendant une durée supplémentaire de 5 (cinq) ans renouvelable tacitement une fois.

Je suis parfaitement informé(e) et conscient(e) que les nouvelles technologies et leurs fonctionnalités (telles que notamment le téléchargement définitif) sont susceptibles de permettre un stockage et une visualisation des Enregistrements, en tout ou partie, par les utilisateurs postérieurement à cette durée, ce que j'admets et ce que je ne saurai reprocher à la Société, ses ayants-droit et/ou cessionnaires.

Je déclare savoir que le mode de réalisation, de montage et/ou de diffusion des Enregistrements ou d'extraits des Enregistrements relèvent des seuls décisions et choix éditoriaux de la Société.

Je reconnais et déclare que l'ensemble des droits concédés aux présentes ainsi que les exploitations envisagées par la Société notamment sur les nouveaux supports de communication (tels que les téléphones portables, PDA et/ou autres, etc.) nécessiteront entre autres coupures et/ou des montages et/ou reformatages et/ou recadrages des Enregistrements ainsi que d'autres modifications nécessitées par des contraintes techniques et/ou éditoriales et/ou graphiques notamment, selon les choix de la Société ses ayants-droit et/ou cessionnaires ce que j'accepte sans réserve.

Je reconnais et déclare que de telles adaptations ne portent nullement atteinte au respect et à l'intégrité des Enregistrements.

En outre, je déclare être informé(e) que les Enregistrements peuvent notamment être précédés, interrompus et/ou suivis par des insertions publicitaires, faire l'objet d'incrustation de logos (notamment celui du diffuseur) et bannières d'annonce (notamment « coming next »), d'adjonctions de commentaires, bruitages, musiques et, plus généralement, de tout moyen d'habillage des images.

Je reconnais et accepte que la Société pourra, sans être tenue à aucune indemnité à mon égard, transférer, céder, rétrocéder, concéder en tout ou en partie à titre temporaire ou définitif tout ou partie des bénéfices, droits et obligations résultant de la présente autorisation, sous quelque forme et pour quelque raison que ce soit, à tout tiers français ou étranger de son choix ou associer tout tiers à leur exercice et de permettre à un tiers de lui succéder.

La diffusion du Programme pourra avoir lieu sur toutes chaînes de télévision et/ou tout autre réseaux et supports notamment presse magazine, au choix de la Société, leur identité ne constituant pas un élément essentiel des autorisations que j'accepte de consentir aux présentes.

IV – GARANTIES

Les déclarations, autorisations et garanties prévues aux présentes sont consenties au profit de la Société ainsi qu'à toute société que cette dernière se substituerait et/ou à laquelle elle transférerait le bénéfice en tout ou partie de ses droits.

Je déclare que ma participation au Programme n'est en aucun cas susceptible de contrevenir et/ou de porter atteinte à des droits consentis ou des engagements pris avec des tiers. Je garantis à cet égard la Société, ses ayants droits et cessionnaires contre tous recours de tous tiers.

Je garantis être titulaire de l'ensemble des droits d'auteur et/ou droits voisins relatifs aux images et/ou photographies et/ou tous autres éléments que je serais éventuellement amené(e) à fournir dans le cadre des Enregistrements et/ou du Programme et garantis à la Société ainsi qu'à toute société qu'elle se substituerait et/ou à laquelle elle transférerait le bénéfice des présentes une exploitation paisible desdites images et/ou photographies et/ou éléments dans le cadre des Enregistrements et/ou du Programme telle que visée aux présentes.

J'accepte le fait que la Société reste libre de diffuser, en totalité ou en partie, ou de ne pas diffuser du tout les Enregistrements. Je garantis la Société et le diffuseur contre toutes réclamations, actions, recours à cet égard.

Je reconnais et déclare que tous les Enregistrements sont la propriété exclusive de la Société. Je sais, en conséquence, que je ne suis en aucun cas habilité(e) à faire une quelconque exploitation commerciale ou non du Programme et/ou de ses éléments constitutifs et/ou dérivés. J'ai pleinement conscience qu'une telle exploitation non autorisée par la Société porterait un grave préjudice à la Société, ses ayants-droit et cessionnaires que je devrais assumer.

V - CONFIDENTIALITE

Eu égard notamment aux caractéristiques du Programme, au caractère préenregistré du tournage et à la nécessité d'un programme inédit pour le(s) diffuseur(s) et les téléspectateurs, je déclare être parfaitement conscient(e) des conséquences extrêmement dommageables que pourrait avoir la divulgation de toutes informations et/ou documents relatifs au Programme que la Société n'aurait pas décidé volontairement et de façon expresse, de communiquer au public. En conséquence de quoi, je suis parfaitement conscient(e) de l'importance d'observer et garantis une confidentialité absolue et m'engage à la plus grande discrétion à l'égard de tous tiers (y compris notamment à l'égard de mon environnement professionnel et/ou familial et/ou amical) quant à la nature et au contenu de tous documents ou contrats de quelque nature que ce soit, qui m'auront été transmis, quant à toutes informations relatives à la Société, ses partenaires et plus généralement quant aux informations concernant le Programme, sa production et sa diffusion, auxquelles j'aurais eu accès directement ou indirectement et que la Société n'aurait pas décidé de prendre l'initiative de divulguer au public volontairement et de façon expresse.

Je reconnais que, eu égard à l'objet du Programme, à savoir l'organisation et la captation d'un jeu dont l'intérêt repose en partie sur l'incertitude quant à son issue, tout manquement à l'obligation de confidentialité sus-visée est susceptible de causer un lourd préjudice à la Société, au(x) diffuseur(s) et/ou à leurs partenaires et de ce fait est susceptible d'engager ma responsabilité et des poursuites à mon encontre.

Je suis parfaitement informé(e) que toute divulgation d'information ou document dont j'aurai pu avoir connaissance à l'occasion de ma participation au Programme, par tous moyens et sur tous supports, notamment sur les réseaux sociaux, entraînera une interdiction formelle de pouvoir participer à tout autre programme produit par la Société, sans préjudice de tout recours et/ou réclamation que cette dernière déciderait d'intenter à mon encontre et des dommages et intérêts pouvant être réclamés par la Société et/ou le Groupe auquel elle appartient.

Les dispositions du présent article couvrent tout échange, oral et écrit, que je pourrai avoir avec tout subordonné et/ou prestataire de la Société, antérieurement et pendant ma participation au tournage du Programme, en ce compris les temps de pause, les échanges avec d'autres participants ou candidats pendant ou après l'émission etc., pour une durée de 10 (dix) ans à compter de la signature des présentes.

VI – DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation et à la législation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, notamment aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi qu'aux dispositions de la Loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je consens expressément au traitement et à la conservation par la Société des informations à caractère nominatif et/ou personnel me concernant que je communique et/ou communiquerai à cette dernière dans le cadre de la présente autorisation de diffusion et de son exécution contractuelle.

J'accepte que la Société, en sa qualité de responsable de traitement, conserve mes informations pendant la durée des droits consentis aux présentes, pour les finalités de reproduction et d'exploitation de mon image au sein du Programme et de paisible exploitation de ce dernier par la Société, ses cessionnaires et/ou partenaires.

Je suis informé(e) de mes droits notamment d'accès, de limitation, d'opposition, de rectification, de portabilité et d'effacement concernant lesdites informations que je peux exercer auprès de la Société sur simple demande écrite, signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant ma signature, par courrier simple adressé à : BANIJAY FRANCE – Direction Juridique – 23, rue Linois – 75015 Paris. La Société disposera d'un délai d'un (1) mois à compter de la réception de chaque demande pour y répondre.

En cas de contestation, je peux également former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr>.

Je suis enfin informé(e) que la politique de la Société relative à la protection des données à caractère personnel est disponible à l'adresse suivante : www.endemolshine.fr

VII. SIGNATURE ELECTRONIQUE

Conformément à la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique et au décret d'application du 28 septembre 2017 relatif à la présomption de fiabilité de la signature électronique, j'accepte expressément de signer la présente autorisation sous la forme d'un écrit électronique.

J'accepte de recourir à un procédé de signature électronique mis en place par la Société, et reconnais que celui-ci constitue un procédé fiable d'identification, garantissant son lien avec l'acte auquel cette signature électronique s'attache au sens de l'article 1367 du code civil.

Je reconnais que cet écrit constitue une preuve littérale au sens de l'article 1366 du code civil ayant la même valeur probante qu'un écrit sur support papier et qu'il pourra valablement m'être opposé. Je m'engage expressément à ne pas en contester la validité, la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante sur le fondement de sa nature électronique.

En conséquence, l'autorisation de diffusion signée électroniquement vaut preuve du contenu de ladite autorisation, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de faits et de droits qui en découlent.

VIX – LOI APPLICABLE / ATTRIBUTION DE COMPETENCE

La présente autorisation d'exploitation est soumise à la loi française.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation des présentes, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Paris.

Fait à Aubervilliers,

Signature (précédée de la mention obligatoire « Lu et approuvé »), le: